

**Procès-verbal  
Conseil d'établissement  
Réunion extraordinaire du 7 octobre 2025 à 18 h 30  
Rencontre virtuelle**

**Personnel scolaire**

Myriam Boutin (P)  
Julie Desjardins (A)  
Sylvie Genest (P)  
Véronique Pilote-Charron (P)  
Gabrielle Richard (A)  
Manon Therrien (P)  
Audrey Valcourt (P)  
Catherine Viau (P)

**Substituts**

Virginie Coiteux-Boudreau (A)

**Direction**

Annick Massie (P)  
Julie Lanthier (P)

**Public**

Aucun membre du public

**Parents**

Stéphane Gosselin (A)  
Stéphane Larivière (P)  
William Lembe Titti (P)  
François Junior Poulin (P)  
Caroline Raymond (P)  
Geneviève Simard (P)  
Cynthia St-Amour (P)

**Substituts**

Karine Émond-Boudreau (A)  
Cindy Glazer-Babin (A)  
Julie St-Amour (A)  
Cindy Villeneuve (A)

**Membre de la communauté**

Alicia Lacasse-Brunet (A)

**Invités**

Aucun

**1. Vérification du quorum et ouverture de la séance**

M. Poulin ouvre la réunion à 18 h 33 et constate le quorum.

**2. Parole au public**

Il n'y a aucun membre du public.

**3. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

M. Poulin fait la lecture de l'ordre du jour.

M. Larivière propose l'adoption de l'ordre du jour et Mme Genest l'appuie.

CÉ-14-10-2025 ADOPTION À L'UNANIMITÉ

**4. Prévision budgétaire de l'école 2025-2026**

a) Présentation du rapport financier

Mme Massie explique que le budget consolidé doit être présenté au conseil d'administration le 14 octobre. La catégorie Soutien représente le soutien à l'enseignement. Pour les salaires, la

différence s'explique par l'enseignante-orthopédagogue (de 7 000 à 71 045 \$). La mesure 15103 correspond à la part école pour la mesure Lecture à l'école.

L'enveloppe d'investissement a été centralisée au Centre de services en raison de la petitesse du montant qui serait divisée entre les écoles. Une légère portion a été donné à chaque école.

SDG – Fournitures et matériel : le Centre de services a mis une dépense temporaire prévue de 18 863 \$ qui reste à confirmer et le poste Honoraires et contrats comprend également des honoraires temporaires de 75 450\$.

Les libérations sont désormais centralisées en un seul montant.

b) Adoption de la résolution du budget annuel 2025-2026

Mme Massie fait la lecture de la résolution.

M. Lembe Titti propose la résolution et Mme Raymond l'appuie.

CÉ-15-10-2025 ADOPTION À L'UNANIMITÉ

## 5. Questions diverses

Mme Raymond demande où vont les profits de l'OPP. Mme Massie explique que les fonds de l'OPP sont versés dans le fonds à destination spéciale (fonds 8), qui sert au projet de cour d'école et à l'activité de la rentrée. Ils ne sont pas comptabilisés dans le budget.

## 6. Levée de l'assemblée

La réunion se termine à 19 h 05.

M. Larivière propose la levée de la séance et Mme St-Amour l'appuie.

CÉ-16-10-2025 ADOPTION À L'UNANIMITÉ



Annick Massie  
Directrice



François Junior Poulin  
Président